

| | |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 68 (1939) |
| Heft: | 4 |
| Rubrik: | Société des institutrices |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les comtes ne sont plus, mais Gruyère demeure, la belle et bonne terre, la terre de l'honneur.

Les chants qui accompagnaient ce jeu radiophonique ne correspondaient pas à ceux qui figuraient au programme ; ce fut quand même une excellente leçon pour nos jeunes élèves et nous souhaitons que beaucoup de maîtres se soient trouvés à l'écoute ce mercredi 8 février.

Pourrions-nous pour conclure émettre un vœu ? Pourquoi d'autres instituteurs ne suivraient-ils pas l'exemple de leur jeune collègue ? Il est bien évident que les talents sont divers et que beaucoup parmi nous n'ont qu'une ambition : bien faire leur classe, c'est beaucoup et c'est l'essentiel ; cependant nous sommes persuadés qu'il existe quantité d'autres sujets intéressants et instructifs qui n'attendent que l'initiative et la bonne volonté de quelques-uns, pour être réalisés au mieux. Que tous ceux qui peuvent bénéficier des émissions de Suisse romande y voient toute leur attention. Prenons partout où elles se trouvent les possibilités d'enrichir et de varier notre enseignement.

F. D.

Aux institutrices du canton et d'ailleurs...

MES DEMOISELLES ET CHÈRES AMIES,

En élaborant vos projets de vacances, veuillez retenir une date : du 28 août (soir) au 1^{er} septembre (matin), une retraite pour institutrices sera prêchée à Montbarry par M. le chanoine Dénériaz de l'Abbaye de St-Maurice. Tous les renseignements utiles vous seront donnés en temps opportun.

Une retraite : 3 jours pour prendre nettement conscience de nos responsabilités actuelles d'éducatrices chrétiennes, pour renouveler nos forces morales dépensées au service des enfants et du Pays...

3 jours de franche amitié, d'enthousiasme, de joie ; l'air pur de la montagne ; un grand chalet adossé aux flancs du Moléson, en face de Gruyères, la cité chevaleresque ; des chemins ombragés ; de petites chambres accueillantes ; n'est-ce pas tentant ?

Quand, le soir du 28 août, on mettra le couvert dans la salle à manger, quelle joie si nous pouvions dire : « Toute la famille des institutrices fribourgeoises est là ; personne ne manque à la fête. »

La Société des institutrices.



SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — *A Bulle, jeudi 9 mars, à 2 h. 1/2, au Pensionnat Ste-Croix.*



CHORALE DES INSTITUTEURS BROYARDS

Répétition samedi 4 mars prochain, à 13 h. 1/2, à Estavayer.
Prendre *Nos chansons*.